



Conditions d'accès aux CARIFTA 2019 Barbade (Sous réserve de validation participation par LNM)

Représentation **maximale** de la Martinique aux CARIFTA 2019 : 27 nageuses soit 9 nageuses par catégorie d'âge.

❖ Critères de sélection des ballerines

Points d'accès au CARIFTA 2019 Barbade sur figures imposées FINA 2017-2021

(Référence FFN-N3)

	12 ans et moins			13-14-15 ans			16-17-18 ans		
	solo	duo	équipe	solo	duo	équipe	solo	duo	équipe
Accès CARIFTA 2019	56	55	54	58	57	56	60	59	58

Le classement est effectué en fonction du résultat des notes au dixième de point obtenu sur les figures imposées obligatoires FINA 2017-2021. Si besoin, pour départager deux nageuses, on retiendra la note de la figure la plus fortement coefficientée.

❖ Epreuve, date et lieu de la sélection, référence réglementaire

Les nageuses se qualifient lors de l'épreuve individuelle de figures obligatoires FINA 2017-2021, selon leur catégorie d'âge, le **mercredi 17 octobre 2018, lors de l'épreuve de sélection au centre Aquatique du Lamentin, de 17h à 20h.**

La sélection est basée sur une épreuve technique comportant 2 figures obligatoires du règlement FINA 2017-2021.

❖ Validation de la sélection synchro Martinique

La validation de la sélection par la LNM est attendue le 7 novembre, à l'issue du stage de pré-sélection qui se tiendra durant les vacances de la Toussaint, **sous réserve de l'organisation des CARIFTA par la Barbade en même temps que les épreuves de natation course.** Seront pris en compte l'investissement et l'assiduité des nageuses, en plus des qualités techniques et artistiques démontrées durant ce stage.

❖ Regroupements

Les nageuses pré-sélectionnées à l'issue de l'épreuve du 17/10 participeront à un premier regroupement durant les vacances de la Toussaint. Le démarrage des regroupements de la sélection finale est prévu le 11 novembre. Ils se dérouleront au Lamentin selon le calendrier prévu par la LNM. (25/11, 09/12, 06/01, 20/01, 03/02, 17/02, 10/03, 24/03, 07/04. Est également prévu un stage bloqué durant les jours gras au Carbet.

Responsable des regroupements : Céline CHARTOL (Longvilliers). Il sera désigné parmi les clubs représentés 1 entraîneur par ballet d'équipe et les solos et duos seront montés en club par les entraîneurs des nageuses sélectionnées.